

AGRI GAGNAC

RD 940 CHAMP DE MOE

46130 GAGNAC SUR CERE

Tél : 0565383720 (2)

Fax :

Internet : agrigagnac@agrisanders.fr

SASU au capital de 1 000 EUROS

RCS : 851 674 432 CAHORS

FR 46 851 674 432

Assurance GROUPAMA N° contrat : 40349626-005

MR GRAFFOILLERE REMI

POUGET

19120 LA CHAPELLE AUX SAINTS

FACTURE N° 0000032355

Code client : GRAF1

Date : 28/02/2025

Code article	Libellé	Nbre	Qté	U.V.	PX B HT	Remise	PX N HT	MT HT	T
	BON N° 092366 DU 10/02/2025								
BAC8012	BAC ACIER COUVERTURE RAL8012	6.000	31.500	M2	13.80		13.80	434.70	02
111102	TI CAVALIER VULCO 3X333X45/39T	1.000	1.000	PO	27.69		27.69	27.69	02
	S /100 RAL8012								
339310	ZACRORVIS BOIS TH12 6.5X100 RA	1.000	1.000	PO	57.85		57.85	57.85	02
	L8012 7								
	FRAIS FIXES							1.50	02

Règlement : PRELEVEMENT CLIENT

Echéance : 28/02/2025

IBAN :FR76 1780 7008 0465 5211 7767 769

BIC : CCBPFRPPTLS

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
20.00	521.74	104.35	626.09
Total	521.74	104.35	626.09

Agrément N° MP00957 pour la distribution de produits
phytopharmaceutiques à usage professionnel et non professionnel.
Consulter les fiches de sécurité <http://quickfds.fr>.

CONDITIONS DE VENTE :

Conformément aux termes de la loi n° 80335 du 12 mai 1980, la marchandise citée sur le présent document est réputée nous appartenir jusqu'à paiement intégral de son prix.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,50 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.